

Je suis en terminale et je m'inscris au Baccalauréat Général - session 2018

Notice d'inscription destinée aux candidats des
établissements AEFÉ, OSUI et partenaires

Je suis **RESPONSABLE** de mon inscription au Baccalauréat :

- ✓ je lis ce document **très attentivement** et je le conserve
- ✓ je **vérifie toutes les données** avant de confirmer mon inscription
- ✓ et je transmets un **dossier complet** !

OÙ ET QUAND ?

**Entre le lundi 16 octobre 2017 à 10h00 et
le vendredi 24 novembre 2017 à 17h00**

UNIQUEMENT dans mon lycée

L'inscription se fait en ligne sur **INSCRINET**, à partir d'un ordinateur du lycée.

ATTENTION ! je lis attentivement la notice avant de m'inscrire

COMMENT FAIRE ?

1. Si je suis de nationalité française, **je dois être en règle** avec l'obligation de recensement ou la participation à la JDC.
2. Je prépare mon relevé de notes des épreuves anticipées (ou de terminale si je suis redoublant).
3. Je reporte le numéro d'inscription.
4. Je fais la saisie en ligne.
5. Je valide chaque écran pour accéder au suivant.
6. **Je corrige toute erreur de saisie en ligne avant le 24 novembre 2017 à 17h00. En cas de doute ou de problème, je le signale à mon lycée.**
7. Une fois la saisie terminée, un numéro d'inscription s'affiche à l'écran. Sinon, je dois recommencer la procédure.
8. Je note mon numéro d'inscription ici :



- **Sur le bac général** : <http://www.education.gouv.fr/cid2570/la-voie-generale-au-lycee.html>
- **Sur les épreuves** : <http://eduscol.education.fr/cid46205/epreuves-du-baccalaureat-general.html>
- **Pour s'entraîner sur les sujets** : <http://eduscol.education.fr/prep-exam/>
- **D'autres infos** sur le site internet du rectorat de Bordeaux, rubrique examens et concours : <http://www.ac-bordeaux.fr>
- **Je m'adresse à mon lycée pour toute autre question.**

LES ETAPES DE MA PRE-INSCRIPTION SUR INSCRINET

Identité et établissement	1	Grâce au numéro d'inscription indiqué sur mon relevé de notes des épreuves anticipées (ou de terminale), tous ces éléments sont déjà pré-remplis, je ne peux pas les modifier en ligne. Les « nom, prénom, date et lieu de naissance » doivent correspondre à ceux de votre pièce d'identité qui sera présentée le jour des épreuves. Sinon je rectifie l'erreur en rouge, je signe en rouge et je joins une copie de ma pièce d'identité avec la confirmation d'inscription.
	2	Adresse, téléphone et mail sont des informations indispensables à renseigner obligatoirement pour un meilleur suivi de mon dossier. Je fais attention à les saisir correctement.
	3	Je suis en situation de handicap ou en cours de demande de mesures d'aménagement d'épreuves : à la rubrique Handicap, je dois saisir « OUI ».
	4	Dans la catégorie de candidat, je saisis « SCOLAIRE ». Après avoir remis et signé ma confirmation d'inscription, je ne peux pas changer ni bénéficiaire du statut individuel par la suite. Je reste inscrit(e) dans mon établissement.
	5	Mon établissement scolaire.
Série et enseignement de spécialité	6	Attention à la saisie : Une erreur de choix peut être très grave de conséquence !!! Mon affectation et mes épreuves en dépendent ! La première spécialité est cochée par défaut. Par exemple, en ES : c'est l'économie approfondie. Donc si j'ai choisi Maths, je modifie le choix. En L, pour la spécialité « cinéma », sélectionner « art » puis « cinéma ». Aucun changement ne sera accepté après la date de retour de la confirmation d'inscription.
Section de langue		Si je suis en section internationale (OIB), le choix de langue de la section est pré-remplissé.
Notes épreuves anticipées	7	<ul style="list-style-type: none"> - Soit les notes de mes épreuves anticipées de 1^{ère} sont reportées (sauf en cas de changement d'académie ou de séjour à l'étranger). - Soit j'ai l'indication « A SUBIR » : je passe les épreuves concernées. En cas d'anomalie ou de changement d'académie, je le précise en rouge sur ma confirmation d'inscription et je joins mon relevé de notes de 1 ^{ère} ou le dernier relevé de notes pour les redoublants de terminale.
Langues vivantes	8	Je vérifie la LV1 et la LV2 que je présenterai au baccalauréat car les coefficients peuvent être différents. Information : je peux choisir une langue différente (LV1 ou LV2) de celle suivie en enseignement. Si je choisis une langue vivante différente de l'anglais, l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'hébreu ou l'italien, je peux passer mon épreuve en visio-conférence au Service des Examens et Concours à Rabat. En série L : ATTENTION ! <ul style="list-style-type: none"> - La littérature étrangère en langue étrangère (LELE) se rapporte à ma LV1 ou LV2. Si j'inverse ma LV1 et LV2 au bac, je vérifie que la LELE est bien celle que j'étudie en classe. En spécialité LVA, le choix peut porter sur la LV1 ou sur la LV2 : je fais donc attention à ma LVA si j'inverse mes langues au bac.
Epreuves facultatives	9	Attention : Les épreuves facultatives sont difficiles, demandent une haute technicité et des exigences particulières. En choisissant l'une d'elles, je peux être convoqué dans un centre d'examen situé loin de chez moi et à mes frais. Je dois prendre connaissance des informations sur les épreuves facultatives sur le site du Service des Examens et Concours (http://www.efmaroc.org/burexam/6/index.php) et je vérifie bien l'ordre de ces 2 épreuves car les coefficients sont différents : pour la première le nombre de points > 10 est x 2 (x 3 pour les LCA), pour la 2 ^e x 1. Les épreuves facultatives sont à choisir parmi la liste ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - une seule épreuve d'art, - une seule épreuve de langue orale ou écrite selon la langue choisie, mais différente du choix d'épreuve obligatoire, - une seule épreuve d'éducation physique et sportive, qui peut être identique à celle présentée au titre de l'enseignement obligatoire. Si après inscription je renonce à passer une épreuve facultative, je serai noté absent.
	10	Si je réponds « OUI », mon résultat sera communiqué aux organismes privés de diffusion.
	11	Je joins les pièces justificatives demandées en page 5.

LA VERIFICATION DE MA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Je relis **attentivement** ma confirmation d'inscription :

- ✓ elle engage mon choix d'épreuves.
- ✓ si elle est modifiée, elle doit être rééditée.
- ✓ mon choix est **DEFINITIF** et **IRREVERSIBLE** : une fois signée et remise à mon lycée, aucune modification ne pourra être prise en compte, même en cas d'erreur ou d'oubli.
- ✓ je fais une copie de ma confirmation d'inscription signée et je la conserve soigneusement.
- ✓ je remets à mon lycée cette confirmation signée avec toutes les pièces justificatives **avant la date limite fixée par mon lycée** sinon ma candidature pourra être refusée.

000904-1

N° Inscription à conserver

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION
au BACCALAUREAT GENERAL**

**ACADEMIE
BORDEAUX**

SESSION : 2018

1 Titre : **M.**
Nom de famille : **ROUEL**
Nom d'usage :

NE RIEN SAISIR ICI

Prénoms : **ADAM**
Nationalité : **ETRANGER**
Né(e) le : **06/03/2000**
à : **MARRAKECH**
Département : **099**
Pays : **MAROC**
N° National (INE) : **0413390195D**
N° Inscription : **0508249960**
Adresse : **25 RUE VERTE
AVIATION
10000 RABAT**

N° Téléphone personnel : **0662664921**

Adresse électronique : rouel.adam@lycee-descartes.ma

3 Handicap : **NON HANDICAPE**

Catégorie de candidat : **SCOLAIRE (110)**

Etablissement/lieu géographique : **(3500005D) LYCEE DESCARTES RABAT**

**Ce document vaut inscription définitive à l'examen.
Après signature, aucune modification ne sera acceptée.**

CERTIFIE EXACT,

à _____, le _____
Signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur :

**je date et je signe à l'encre BLEUE (et
mon représentant légal si je suis mineur)**

6 Série : **ECO ET SOCIALE (ES)**
Enseignement de spécialité : **MATHEMATIQUES (M)**

**Est-ce la bonne série ?
la bonne spécialité ?**

7 -----Epreuves anticipées-----

FRANÇAIS ECR.	Note obtenue 12 en 2017 aca : BORDEAUX subi par anticipation
FRANÇAIS ORAL	Note obtenue 14 en 2017 aca : BORDEAUX subi par anticipation
SCIENCES	Note obtenue 11 en 2017 aca : BORDEAUX subi par anticipation
TRAV PERS ENC	Note obtenue 14 en 2017 aca : BORDEAUX subi par anticipation

8 -----Options obligatoires-----

1 ^{ère} LANGUE VIVANTE	ANGLAIS
2 ^{ème} LANGUE VIVANTE	ARABE
EPS OBLIGATOIRE	EPS APTE (CCF)

**ATTENTION !
Je ne vois pas toutes
les épreuves mais
seulement ce que j'ai
saisi sur INSCRINET**

-----Options facultatives-----

1 ^{ère} EPR. FACULTATIVE	ESPAGNOL (ponctuel)
2 ^{ème} EPR. FACULTATIVE	NON INSCRIT

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé : OUI

10

Communication des résultats d'examen, du nom et de l'adresse aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense : OUI

11 Pièces justificatives à joindre

**Si je constate une erreur sur
mon inscription après la
fermeture du service
INSCRINET je modifie et je
signe à côté à l'encre ROUGE
(et mon représentant légal si je
suis mineur)**

POINTS PARTICULIERS

	<p><u>En série ES ou S, si l'une de mes langues vivantes n'est pas enseignée dans mon lycée</u> Je serai convoqué(e) à une épreuve ponctuelle d'expression orale de 10' en fin d'année dans le centre d'épreuves de Casablanca ou dans celui de Rabat.</p> <p><u>En série L, pour les deux langues vivantes</u> Je serai convoqué(e) à une épreuve ponctuelle de 20' en fin d'année dans le centre d'épreuves de Casablanca ou dans celui de Rabat.</p>
	<p><u>Education Physique et Sportive (EPS)</u> Si je suis APTE je passe l'EPS en cours d'année (CCF). Sinon, j'ai les informations dans « l'annexe spécifique au baccalauréat général » que je demande à mon lycée.</p>
	<p><u>Je suis en situation de handicap ou en cours de demande</u> A la rubrique Handicap : je dois saisir « OUI ». J'ai obtenu une décision d'aménagement l'an dernier : elle est valable pour cette année.</p> <p>Si je souhaite des aménagements complémentaires ou faire une première demande, je me rapproche de mon lycée le plus rapidement possible. Ma demande doit obligatoirement être transmise au chef d'établissement avant la date de fin des inscriptions : le 24 novembre 2017.</p> <p><u>Conservation de notes</u> : si j'ai échoué au baccalauréat, je peux demander à conserver lors de mon inscription, dans la limite des 5 sessions suivant la première à laquelle je me suis présenté, le bénéfice des notes obtenues, même inférieures à 10/20. Je formule ma demande dans mon dossier d'aménagement.</p>
<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: white; text-align: center;">OIB</p>	<p><u>Je suis en section internationale</u> Je m'inscris dans cette section uniquement si je suis la scolarité spécifique à cette option. Je le précise au moment de l'inscription au baccalauréat. Ce choix est ensuite définitif.</p>
	<p><u>Je suis en section européenne</u> Je m'inscris dans cette section uniquement si je suis la scolarité spécifique à cette option depuis la classe de première. Je le précise au moment de l'inscription au baccalauréat. Ce choix est ensuite définitif.</p> <p>En section européenne, je peux reporter la note de l'oral spécifique de langue (DNL) sur l'épreuve facultative. Attention ! Ce report n'est pas automatique : je dois m'inscrire à l'épreuve facultative « EVAL SPEC SECTION EUROP/ORIENT » et préciser la DNL choisie (par exemple, l'histoire géographie en anglais). J'y ai tout intérêt si je veux gagner des points !</p>
	<p><u>Je n'ai pas passé les épreuves anticipées</u> Je peux les passer en terminale si je réponds aux conditions de l'article 3 de l'arrêté du 15/09/1993 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat (http://www.legifrance.com/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000362118)</p>
	<p><u>J'ai effectué une année d'études à l'étranger en 2016-2017</u> Ce cas n'est pas prévu sur INSCRINET : l'inscription aux épreuves anticipées en même temps que les épreuves terminales sera donc automatique. Pour conserver mes notes d'épreuves anticipées de la session 2016, je corrige et je signe en rouge la confirmation d'inscription et je joins la copie du certificat de scolarité à l'étranger 2016/2017 et le relevé de notes des épreuves anticipées de la session 2016.</p>
	<p><u>Je vais changer d'établissement ou d'académie dans le courant de l'année</u> Je dois effectuer et compléter une demande de transfert auprès de mon établissement d'origine. Aucun transfert ne sera accepté après le 30 mars 2018 (date ministérielle).</p>
	<p><u>Je change de série</u> <u>Je redouble ou je triple</u> <u>Je suis déjà bachelier</u></p> <p>j'ai les informations importantes dans « l'annexe spécifique au baccalauréat général » que je demande à mon lycée.</p>
	<p><u>Calendrier des épreuves</u> Les dates des épreuves seront mises en ligne sur le site internet du service des examens et concours courant février 2018 http://www.efmaroc.org/burexam/</p> <p><u>Quand aurai-je ma convocation?</u> Courant mai 2018, dans mon établissement.</p>

Participation aux frais d'organisation de l'examen

Le versement pour participation aux frais d'examen est fixé à 1100 dirhams.

Le paiement de ces frais se fait en ligne ⁽¹⁾ **avant le 24 novembre 2017** sur le site Internet du Service des Examens et Concours <http://www.efmaroc.org/burexam/>, rubrique « **accéder au paiement** ».



Pour plus d'informations sur le paiement en ligne voir ANNEXE «**paiement en ligne de la participation aux frais d'examen** » pages suivantes.

CONSEILS :

- **se munir de l'INE du candidat** (numéro figurant sur le certificat de scolarité ou communiqué par l'établissement)
- **ne pas attendre le dernier jour pour effectuer le paiement**
- **ne pas oublier d'imprimer immédiatement le reçu de paiement** afin de le joindre à la confirmation d'inscription (voir ci-dessous).

(1) En cas de difficulté, le paiement peut être effectué en espèces auprès des agences comptables des établissements suivants : Lycée Descartes à Rabat, lycée Lyautey à Casablanca, lycée Victor Hugo à Marrakech, lycée Paul Valéry à Meknès, lycée Renault à Tanger ou lycée français à Agadir.

Dossier à transmettre à mon lycée

Je fais parvenir à mon établissement **avant la date limite fixée par celui-ci** un dossier complet comprenant :

- l'original de ma **confirmation d'inscription datée et signée à l'encre bleue**
- **et l'ensemble des pièces justificatives** suivantes :

OBLIGATOIRE

- reçu de paiement

SELON LES CAS

Candidats venant d'une autre académie

- copie du relevé de notes des épreuves anticipées et/ou des épreuves terminales (redoublants)
- copie de la pièce d'identité

En cas de changement relatif à l'état civil

- copie de la pièce d'identité

En cas de problème de report de notes ou séjour à l'étranger

- copie du relevé de notes des épreuves anticipées (ou de terminale)
- copie du certificat de scolarité à l'étranger pour l'année d'études à l'étranger entre la première et la terminale

En cas de demande de conservation de notes

- copie du relevé de notes obtenues et courrier demandant la conservation de notes (préciser discipline(s) et note(s)).

Cas particuliers dérogatoires

- courrier adressé au service des examens et concours et justificatif(s) de situation dérogatoire (pour les candidats qui demandent à subir les épreuves anticipées par exemple)

PAIEMENT EN LIGNE DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS D'EXAMEN CANDIDATS DES ETABLISSEMENTS AEFE, OSUI, PARTENAIRES

Le versement pour participation aux frais d'examen doit être effectué **avant le 24 novembre 2017** sur le site Internet du service des examens et concours rubrique « **ACCEDER AU PAIEMENT** »

<http://www.efmaroc.org/burexam/>

Formulaire de paiement page 1

Paiement en ligne via Maroc Telecommerce (uniquement en monnaie locale)

EXAMENS (Baccalauréat et Diplôme National du Brevet)		
Elèves des établissements scolaires du réseau des établissements d'enseignement français au Maroc		
Baccalauréats général, technologique, professionnel	1100 DH	Cliquez ici
Epreuves anticipées du baccalauréat général et technologique	610 DH	
Diplôme National du Brevet	460 DH	

Pour le baccalauréat général, le versement pour participation aux frais d'examen est de 1100 dirhams.

1- Cliquer ici

Formulaire de paiement page 2

2- Saisir le numéro INE du candidat et votre adresse email pour obtenir la facture (enregistrer une adresse valide pour pouvoir recevoir le reçu de paiement)

**PAIEMENT EN LIGNE DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS D'EXAMEN
CANDIDATS DES ETABLISSEMENTS AEFE, OSUI, PARTENAIRES –PAGE 2**

Formulaire de paiement page 3

La facture est générée avec :
nom et prénom du candidat
email
INE
établissement du candidat
division de classe du candidat

la référence de la facture reprend le N° INE

3- Valider si tout est exact

Formulaire de paiement page 4

Le récapitulatif de la facture à payer permet de contrôler si tout est exact

4- Pour accéder au paiement

Demande de paiement

5- Renseigner les informations du paiement précisions :
- le titulaire de la carte de paiement peut porter un nom différent du candidat
- seules les cartes marocaines sont acceptées

6- Valider le paiement

Reçu de paiement à imprimer



7- Imprimer et enregistrer IMPERATIVEMENT le reçu de paiement

reçu à conserver et remettre une copie à l'établissement (avec la confirmation d'inscription et les autres justificatifs).

TRES IMPORTANT :

Le reçu est généré dès la validation du paiement et ne peut plus être édité après la fermeture de la plateforme de paiement.

En cas d'oubli, joindre au dossier l'avis de paiement envoyé par courriel par le Centre Monétaire Interbancaire (expéditeur : noreply@maroctelecommerce.com)